



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2014-08 RELATIF À LA VITESSE SUR LE CHEMIN SHERBROOKE

Lors de sa séance régulière du 14 mars 2014 le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2014-08 relatif à la vitesse sur le chemin Sherbrooke*.

Ce règlement a reçu l'approbation du Ministère des Transports du Québec en date du 14 avril 2014

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 7 mai 2014

Paul Conway
Adjoint à la direction